

Niederanven, le 5 septembre 2024

## AVIS AU PUBLIC

(3B/24/0047)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **SNHBM S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *un chantier d'excavation dans la roche dans le cadre du PAP « Op Pëlger » à Oberanven.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 5 septembre 2024 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,



Fréd Ternes



pour le secrétaire empêché,  
le secrétaire adjoint,



Laurent Schlammes